

**RAPPEL DES PLAGES HORAIRES  
POUR DEPOSER LES ECHANTILLONS AU LABORATOIRE**

Les échantillons peuvent être apportés au laboratoire  
du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30  
et le vendredi de 8 h 30 à 12 h 30.

Avant d'apporter les échantillons au laboratoire, contacter les services techniques :  
- pour les analyses des micropolluants organiques et des salmonelles,  
- pour le vendredi après-midi ou pour toute demande spécifique.

## **PROTOCOLE DE PRELEVEMENT D'EAUX RESIDUAIRES RELISE PAR LE CLIENT** (PRE.ANA.23 - Version 1.2)

Le flaconnage nécessaire au prélèvement sera fourni en fonction des analyses souhaitées.

### **↳ Eaux pluviales**

Les prélèvements d'eaux pluviales sont essentiellement de deux types :

- à la descente de toiture, avant ruissellement sur le sol
- à la sortie du site après ruissellement :
  - o soit à la sortie du réseau pluvial du site (après séparateur hydrocarbure si présence)
  - o soit dans le bassin tampon d'eau pluviale sur site

Ces prélèvements sont réalisés soit directement avec les flacons à la sortie du réseau pluvial, soit à l'aide d'une canne de prélèvement à 30cm sous la surface ou à mi-hauteur entre le fond et la surface pour les bassins tampons.

### **↳ Eaux résiduares**

- Effectuer à la canne ou à la main au fond de la conduite d'écoulement.
- Relever la température de l'effluent.

Remarque : si recherche d'hydrocarbures, effectuer le prélèvement à l'aide d'un flacon en verre.

### **↳ Eaux de puits privés (brutes ou traitées)**

- Effectuer directement sur le point de captage (puits ou forage) ou sur un robinet d'eau de conduite (si eau traitée).
- Effectuer à l'aide d'une canne de prélèvement (à 30cm sous la surface ou à mi-hauteur entre le fond et la surface) ou directement au robinet.

Remarque : si recherche d'hydrocarbures, utiliser un flacon verre avec la canne.

### **↳ Eaux de carrières**

- Effectuer à la canne, au plus loin du bord, avec un flacon verre, à 30cm sous la surface ou à mi-hauteur entre le fond et la surface.

### **↳ Transport des prélèvements**

Sous couvert du froid (glacière et plaques eutectiques)

**Arrivée au laboratoire 24 h au maximum après l'heure du prélèvement**

Document rédigé par : BEB, approuvé par : BV, appliqué le : 25/03/2022  
et diffusé à : R.Q., R.S. EX, GX, R.Ce. EP/ER, R.Ce. GT, secteurs EX PR, GA (SC), GT (SP),  
exemplaires papier supplémentaires : secrétariat clients, secrétariat prélèvements eaux et site internet (ND)